



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

AU-10(02)

Validité du lien avec l'identité de l'auteure ou auteur de l'information

Juill. 2026



Journaux d'audit, traçabilité des actions

Audit and Accountability

AU-10(02) – Validité du lien avec l'identité de l'auteur ou auteur de l'information (-M-)

Énoncés :

- a. Valider le lien entre l'identité de l'auteur ou auteur de l'information et l'information [Affectation : fréquence définie par l'organisation]
- b. Effectuer [Affectation : opérations définies par l'organisation] en cas d'erreur de validation

Responsable : Aucun

Discussion :

Valider le lien entre l'identité de l'auteur ou auteur de l'information et l'information permet de prévenir toute modification de l'information entre sa production et son examen. La validation des liens peut être effectuée, par exemple, au moyen des totaux de contrôle cryptographiques. Les organisations déterminent si les validations découlent des demandes d'utilisatrices et utilisateurs ou si elles sont générées automatiquement.